CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E198306** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 02/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/06/2021

Raison sociale : DEQUERO

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/06/2021

Capital : 1 500

7 RUE D'ALENCON
28240 LA LOUPE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2021B00662

Siret : 900 126 657 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6202804

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE AXE2100126

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE AXE2100126

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 06 31 76 73 20 **Fax :**

Portable : 06 31 76 73 20

Responsabilité légale :
DEQUERO SEBASTIEN GÉRANT

Site Internet : www.entreprise-dequero.fr

E-mail : direction@maisondequero.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 205 607 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)		13/11/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		13/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E198306** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE **02/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/06/2021
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/06/2021
Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2021B00662

Siret : **900 126 657** **00015**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 6202804

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE AXE2100126

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE AXE2100126

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **DEQUERO**

7 RUE D'ALENCON
28240 LA LOUPE

Téléphone : 06 31 76 73 20 **Fax :**
Portable : 06 31 76 73 20

Site Internet : www.entreprise-dequero.fr
E-mail : direction@maisondequero.fr

Responsabilité légale :
DEQUERO SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	13/11/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/11/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/04/2025
o Fenêtres de toit	03/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	30/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/04/2025
o Isolation des combles perdus	03/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.